

## LES MUTATIONS SEMANTIQUES DU CONCEPT DEVELOPPEMENT ET LES REALITES RETROGRADES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Par

**Fils KAYEMBE LUBADI**

*Doctorant en Sciences Politiques et Administratives à l'Université de Kinshasa*

### RÉSUMÉ

*Parti, dans son contenu, d'un sens purement économique, le concept développement a effectué des mutations sémantiques et est, à ce jour, notamment humain et durable ; aussi, rencontre-t-il des obstacles à être vécu en République Démocratique du Congo (RDC). En clair, celle-ci demeure loin de tous les paradigmes ayant émergé s'agissant du développement. La persistance de ce pays dans le sous-développement s'explique par des maux tels que la corripunite et l'insécurité ou la guerre malignement entretenue par des acteurs internationaux. L'homme politique congolais n'est pas en reste, c'est d'ailleurs lui l'homme-orchestre de quasiment tous les maux qui gangrènent la RDC et sape son processus de développement.*

**Mots-clés** : *Développement, sous-développement, mutations, paradigme, corripunite, guerre, rétrograde, maux, l'homme politique, acteurs internationaux*

### SUMMARY

*The concept of development has undergone a number of semantic changes since its purely economic beginnings. Today, it is notably human and sustainable. To put it plainly, the DRC remains far removed from all the paradigms that have emerged with regard to development. The country's persistent underdevelopment can be explained by evils such as corripunity and insecurity, or the war malignly fomented by international actors. The Congolese politician is not to be outdone, in fact, he is the orchestrator of virtually all the ills that plague the DRC and undermine its development process.*

**Keywords:** *Development, underdevelopment, mutations, paradigm, corripunite, war, retrograde, evils, the politician, international actors*

## INTRODUCTION

Le concept développement, dans son sens et son essence, a connu d'évolutions significatives au fur et à mesure que l'humanité fait face à des défis de diverses formes. Les changements qu'on en note se traduisent par des épithètes qui lui sont adjointes pour rendre plus ou moins concrètes les imaginations de l'homme qui permettent de faire face aux écueils du bonheur collectif.

Chaque mutation de ce concept n'a, malheureusement s'agissant de la RDC, presque pas eu d'effets, car il règne dans ce pays des faits ou phénomènes et des acteurs qui tétanisent son processus de développement, et donc entretiennent son sous-développement. Le statuquo, voire le recul multidimensionnel, multisectoriel et multifactoriel, dû à cela, ayant tellement marqué la plus grande majorité des congolais, des kinois par exemple ne manquent pas l'occasion, ou ne s'empêchent pas de dire « *Congo e kobonga te* », entendez, la RDC n'ira jamais mieux. Cette expression Congo-pessimiste s'explique par la persistance du déficit d'infrastructures socio-économiques, de la pauvreté... Le congolais moyen vit, selon la Banque Mondiale, avec moins de 2,15 USD le jour et a un accès très limité aux services sociaux qui engendrent le mieux-être<sup>1</sup>. La trajectoire en dent de scie de ce pays révèle même que sa situation globale a plus oscillé entre le mal et le pis qu'entre le mal et le mieux. Nous en voulons pour preuve le fait qu'en plus 60 ans d'indépendance, plus de 40 ans ont été caractérisés par une certaine instabilité ou crise, au moins dans un secteur de la vie nationale. L'on note particulièrement l'insécurité, devenue comme endémique.

Un tel tableau questionne profondément ce qui se vit dans la société, venant et de l'environnement interne et de celui externe. Nous faisons ici allusion à des maux endogènes et exogènes qui ont traversé, dirions-nous, toutes les périodes qui voyaient le concept développement être enrichi en sens et en essence. On a ainsi le sentiment que, pour ce qui est de la RDC, l'évolution sémantique du concept développement en tant que réalité voulue a toujours rencontré des réalités anti-développement.

Au regard de ce qui vient d'être dit la question qui préside à la présente réflexion est : quelle est la trajectoire évolutive du concept développement et quels sont les réalités qui sont à la base du sous-développement de la RDC ?

La réponse provisoire à cette question est qu'allant de son sens quasi-purement économique à celui de ce jour où il est également humain et durable, le développement n'est pas vécu en RDC à cause de la corripunite, de

---

<sup>1</sup> Information recueillie au Ministère de l'Economie nationale.

l'insécurité ou la guerre du fait notamment des acteurs internationaux et de l'Homme politique congolais.

Notre objectif est à cet égard de relever quelques mutations du concept développement et de montrer que son évolution sémantique ou paradigmatique s'est faite ou se fait au moment où en RDC pullulent des maux qui ne lui permettent de parvenir au développement sous tel ou tel paradigme.

Pour y parvenir, dans un premier temps, nous définissons quelques concepts afin de rendre plus compréhensibles nos propos ; dans un deuxième temps, nous présentons la RDC et en dernier lieu nous relevons l'évolution sémantique du concept développement en ressortissant les différents paradigmes qui ont émergé et les acteurs et réalités qui refusent le développement de la RDC, à savoir la corrimpunité, les acteurs internationaux sur la problématique de la guerre dans l'Est et l'homme politique congolais.

## I. REGARD CONCEPTUEL OU TERMINOLOGIQUE

Il est ici question de discuter des concepts qui constituent les pièces-maitresses de notre argumentation au niveau du point nodal de présente dissertation. Evidemment, celui de développement dont nous parlons un peu plus largement plus bas (au dernier point du texte), ne sera pas abordé ici.

### 1.1. Sous-développement

Le sous-développement désigne un état de stagnation ou de pataugeage, voire de recul. A une époque, à en croire Rigotard Jean, le sous-développement était le vocable définissant la situation d'un pays dont le revenu par tête d'habitant était inférieur à celui de certains pays occidentaux<sup>2</sup>. Le critérium était essentiellement, si pas uniquement, économique et le stade industriel atteint était parmi les facteurs centraux. Aujourd'hui les critères incluent amplement d'autres paramètres comme ceux de production (la faiblesse des activités secondaires et l'état de subordination ou de dépendance), ceux sociaux (les inégalités sociales, la rigidité des structurations sociales...) et ceux politique (l'absence de démocratie, le mandat prolongé des dirigeants, la dictature, ou modérément la démocrature<sup>3</sup>, l'incertitude de régime au pouvoir).

---

<sup>2</sup> RIGOTARD, J., *L'incertitude, bataille du développement*, Privât, Paris, 1967, p. 26.

<sup>3</sup> Ce mot désigne une dictature maquillée des pratiques démocratiques. Entretien avec François MUKOKA, en Juin 2006 à Kinshasa.

La terminologie désignant les pays qui sont encore dans le sous-développement est plurielle. L'on a par exemple les termes pays sous-développé, pays en développement, pays moins avancé, pays pauvre...<sup>4</sup>.

## 1.2. La « Corripunite »

Ce concept est forgé dans le cadre de ces réflexions pour désigner un phénomène de corruption évoluant en duo avec l'impunité, qu'elle nourrit.

Il importe à cet égard de signaler, avec Cornu Gérard<sup>5</sup>, que la corruption, sous une forme passive, est le fait pour un individu de se laisser acheter au moyen d'offres, promesses, dons, présents ou un avantage quelconque en vue d'accomplir un acte ou de s'abstenir ; et qu'elle est active lorsqu'un individu rémunère par les mêmes moyens la complaisance professionnelle. L'impunité, elle, est le fait de n'être pas puni, de se soustraire à la punition ou d'y échapper du fait soit des circonstances (défaut des preuves par exemple), soit pour des raisons de droit (le cas des immunités).

La définition du néologisme « corripunite », ainsi que de ses composantes – corruption et impunité –, traduit en fait une certaine qualité de gouvernance. S'adressant tant au public qu'au privé, cette dernière désigne l'ensemble des mesures, des règles, des organes de décision, d'informations et de surveillance qui permettent d'assurer le bon fonctionnement ou la bonne marche d'une entité. Elle est un ensemble complexe des mécanismes, des processus et des institutions à travers lesquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits et leurs devoirs, et règlent leurs différends.<sup>6</sup> On le fait souvent précéder des adjectifs mauvais ou bon selon le cas. Bien de partenaires s'y appuient avant de poser des actions déterminées dans tel ou tel pays. C'est le cas des institutions de Bretton Woods<sup>7</sup>.

## 1.3. Tribalisme

Le terme tribalisme traduit, dans le sens de cette étude, le sentiment, rétrograde, d'appartenance à un espace géographique et/ou linguistique national. Et ce sentiment induit une certaine mentalité figée et orientée dans une seule direction.

<sup>4</sup> TOUSSAINT, E., *Banque mondiale, le coup d'Etat permanent. L'agenda caché du consensus de Washington*, Syllepse, Paris, 2006, pp. 14-15.

<sup>5</sup> CORNU, G., *Vocabulaire juridique*, PUF, Paris, 2010, pp. 246 et 473.

<sup>6</sup> BOLA, F., *Mondialisation et bonne gouvernance en Afrique subsaharienne. La stratégie de la résistance lucide pour sortir de la dépendance internationale*, disponible sur [www.editions-harmattan.fr](http://www.editions-harmattan.fr), consulté le 02 mai 2014.

<sup>7</sup> Lire SOEDE, N.Y., « La bonne gouvernance, gage pour le développement et la paix en Afrique », in *Eglise et promotion de la paix en Afrique*, Université Catholique du Congo, Kinshasa, 2014, pp. 173-191.

#### 1.4. Guerre

La guerre est une situation aux antipodes de la paix, et occasionne l'insécurité. Elle traduit notamment un état de conflit armé entre Etats ou entre des factions de populations (dans ce cas, il peut s'agir d'une guerre civile, d'une guerre ethnique, d'une guerre de révolution ou d'une de guerre de sécessions). Quand ce sont les Etats qui sont aux prises, la guerre est l'acte de politique étrangère ou de défense des intérêts quelconques.<sup>8</sup>

Toujours précédée d'un casus belli ou d'un ultimatum, puis d'une déclaration, et pouvant être suspendue par un armistice, la guerre se termine par la reddition d'une armée, la capitulation d'un gouvernement, puis la signature d'un traité accordant ou refusant les revendications initiales, le paiement de compensations suivi du retour à l'état de paix.<sup>9</sup> A ce jour, ce schéma classique n'est forcément pas observé : le cas des guerres que connaît la RDC.

Parlant de la RDC, les conflits qui l'ont émaillée les trois dernières décennies n'ont pas gardé sains et saufs les tant soit peu jalons que l'on pose en vue de l'émergence ou du développement. Dommage que cela est le fait à la fois des congolais eux-mêmes, et, indirectement ou directement de certains partenaires.

## II. BREVE PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

La RDC est administrée sur base de la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011, qui organise le pays à deux niveaux, central et provincial. Dès son indépendance à ce jour, elle a connu comme Président de la République, successivement, Joseph KASAVUBU, Joseph-Désiré MOBUTU, Laurent-Désiré KABILA, Joseph KABILA et Félix-Antoine TSHISEKEDI.

Le Congo Kinshasa connaît actuellement une croissance économique remarquable (8,6%)<sup>10</sup>, parmi les meilleures d'Afrique. Son accession au top 10 des pays les plus riches de ce continent avec un PIB de 69 milliards USD<sup>11</sup> en est le témoignage.

Outre son puissant fleuve, long de 4700 Km, pourvu d'un réseau hydrographique exceptionnel (représentant 50% des réserves d'eau douce d'Afrique), sa forêt dense tropicale (47% des réserves des forêts tropicales

---

<sup>8</sup> Bruno CABANES (dir.), *Une histoire de la guerre : du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018, p. 800 et Stéphane CHALMIN (dir), *Gagner une guerre aujourd'hui ?*, Paris, Economica, 2013, p. 192.

<sup>9</sup> Idem.

<sup>10</sup> Banque Centrale du Congo, Rapport du mois d'avril 2023.

<sup>11</sup> Bureau du Fonds Monétaires International en RDC.

africaines)<sup>12</sup>, ses énormes étendues de terres arables – 80 millions d’hectares – dont, malheureusement seulement 3% est cultivée et sa végétation pouvant supporter un élevage d’environ 40 millions de têtes de gros bétail<sup>13</sup>, la RDC est naturellement dotée d’une faune ichtyologique renfermant plus de 1000 espèces; une potentialité en hydroélectrique d’à peu près 100. 000 MW<sup>14</sup> ; des minerais hautement stratégiques (Or, Cobalt, Diamant, cuivre et coltan...) en grande quantité, représentant, pour certains, plus de 70% des réserves africaines ; des matières premières fossiles (comme le pétrole, le charbon, le gaz naturel...) ; des lithium et thorium, de l’uranium... Elle est une puissance à l’état de sommeil, à l’état brut, et a un pouvoir du fait de sa grande géologie, sa grande faune et sa grande flore. L’on y trouve par ailleurs une grande diversité biologique, composée, à titre illustratif, de 409 espèces de mammifères, 1086 espèces d’oiseaux, 280 espèces de reptiles et 1069 espèces de poissons.<sup>15</sup> A tout cela s’ajoute une population estimée à plus de 100 millions d’habitants<sup>16</sup>.

La RDC, ou mieux l’Etat congolais, a pu élaborer des programmes et politiques tout au long de son existence en tant qu’Etat souverain, mais aucun n’a fait laisser se pointer l’émergence ou le développement. Elle continue à se démener pour atteindre cet état d’avancement désigné par ce concept dont le sens est quasiment en perpétuelle mutation.

### III. EVOLUTION PARADIGMATIQUE DU CONCEPT DÉVELOPPEMENT ET LES SOUS-DÉVELOPPEURS DE LA RDC

#### III.1. Evolution paradigmatique du concept développement

##### III.1.1. D’abord, qu’est-ce que le développement ?

Le développement fait allusion à un changement évolutif, au dynamisme ou à la marche en avant d’un pays qui s’est distancié du lot des émergents<sup>17</sup>. Il fait l’objet de plusieurs définitions qui se rapportent à tel ou tel secteur, ou telle ou

<sup>12</sup> Jean Pierre LOTOY, *Partenariat entre les multinationales et l’Etat. L’exemple de la RD Congo*, Paris, L’Harmattan, 2012, p. 268. Ces réserves forestières, outre le fait que l’on y trouve des bois et plantes aux vertus médicinales et meilleurs pour le commerce, sont, par l’oxygène qui s’y produit, un grand apport dans l’équilibre climatique.

<sup>13</sup> Célestin MUSAO, *Abécédaire de l’état de la nation 50 ans après. Diagnostic multisectoriel, vision et stratégies du développement durable en RDC*, Kinshasa, Médiaspaul, 2010, p. 295.

<sup>14</sup> José ENDUNDO, « Potentialités et enjeux de développement dans le secteur forêt-environnement », in *Université du Parti Radical*, 2008, p. 9-24.

<sup>15</sup> BASHALE, C. cité par Jean Pierre LOTOY, *Op-cit*.

<sup>16</sup> Ministère en charge de l’Intérieur de la République Démocratique du Congo.

<sup>17</sup> L’émergence est un état détaché de celui de sous-développement. Elle est l’intermédiaire entre le sous-développement et le développement. Un marché ou mieux un pays est qualifié d’émergent lorsque son économie, ses structures sociales et politiques ne portent plus les caractéristiques qui, sans traduire le développement, ne reflètent plus la pauvreté. Ici la croissance économique, le produit national brut par habitant, le niveau de vie, l’indice de développement humain, l’indice sexo-spécifique... sont dans leurs rythmes d’évolution presque semblables à ceux des pays développés.

telle dimension: C'est notamment en cela que ressort sa typologie. Il en existe notamment des types ci-après : développement politique<sup>18</sup>; développement économique<sup>19</sup> ; développement social, développement humain<sup>20</sup>, etc. Avec l'exploitation dégradante que jamais, des ressources ou des potentialités de la terre, plusieurs notions sont forgées et alignées dans une typologie qui prend en compte la dimension écologique et environnementale que doit comporter le développement<sup>21</sup>. Ainsi, compte-t-on parmi d'autres, le développement durable et l'alter-développement.

Plusieurs auteurs se sont attelés à définir le développement en intégrant parfois l'essence de tel ou tel type. Tel est le cas de François PERROUX qui le considère comme étant la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population, qui la rendent apte à accroître cumulativement ou durablement son produit réel global<sup>22</sup>.

### *III.1.2. Exposé sur l'évolution conceptuelle, avec ses paradigmes*

Le concept développement a particulièrement été mis en vedette, en 1949, à l'occasion d'un des discours de Truman Harry dont voici l'extrait : « ... nous devrions encourager l'investissement de capitaux dans des régions où le développement fait défaut... »<sup>23</sup>. Il fait depuis lors l'objet d'un grand nombre de réflexions qui ont donné lieu à des concepts dérivés, la ramification conceptuelle, tels que développement politique, développement social, développement économique, développement humain..., chacun obéissant à un certain critérium qui permet de le reconnaître.

Le contexte de sa mise en vedette, en tant que bond quantitatif et qualitatif d'un espace territorial donné, étant marqué par le déterminisme économique, le phénomène développement était alors entendu comme la résultante de la rencontre optimale de diverses variables économiques. Très vite, dans la bi-décennie 1950 et 1960, dans les milieux des scientifiques et chercheurs, il s'est

---

<sup>18</sup> Bertrand BADIE, *Le développement politique*, Paris, Economica, 1994, p. 238.

<sup>19</sup> PENOUIL, M., *Economie du développement*, Paris, Dalloz, 1972, p. 118.

<sup>20</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2001.

<sup>21</sup> Mahaniah KIMPIANGA, *La problématique du développement*, Kinshasa, Presse de l'Université Libre de Luozi, 2007, p. 386.

<sup>22</sup> François PERROUX, *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de France, Grenoble, 1961, p. 599.

<sup>23</sup> TRUMAN, H., *Discours inaugural*, prononcé le 20 janvier 1949. Nous signalons pour besoin de précision que le concept développement existait déjà bien avant (il apparaissait même dans le pacte de la Société des Nations) et avait eu à attirer l'attention des scientifiques comme Karl Marx (au 19<sup>ème</sup> siècle), Lénine (en 1899) ou Schumpeter J. (en 1911). Cependant, il s'agissait beaucoup plus de parler de l'économie en insérant dans la foulée la problématique du développement sans le considérer comme étant l'état d'avancement global d'un pays. Lire quant à ce RIST, G., *Le développement : l'histoire d'une croyance occidentale*, Presse de la Fondation Nationale, Paris, 1986, p. 121.

observé production et multiplication des théories économico-développementalistes que différents gouvernements du monde mettaient ou mettent en pratique dans le cadre de leurs politiques publiques respectives. L'on a ainsi assisté, dans plusieurs pays, même dans certains encore sous le régime colonial, à des actions publiques promouvant la création des usines, sociétés et entreprises aux comportements économistes associés au capitalisme. Notons en passant que pendant ce temps, il s'observait un certain comportement dans le chef l'homme politique congolais, celui de la lutte acharnée, et prioritaire, de remplacer les colons.

Le paradigme économico-développementaliste était placé au centre de gestion de quasiment tous les Etats du monde. Les notions de PIB, de croissance économique, de macroéconomie, ainsi que toutes celles évoquant le caractère économico-centrique de la marche d'un pays, se sont vues devenir des maîtres-mots au sein des nations, surtout celles aspirant au développement, l'on puisse même dire celles aspirant à l'amélioration purement économique car l'économie était non seulement le cœur mais aussi le corps de tout développement.

Au fil du temps, l'on s'est aperçu de la limite de la désignation du développement comme le fait des seuls facteurs économiques. Alors, progressivement, à quelques rares théories qui co-existaient déjà avec celles d'essence purement économique, se sont ajoutées celles qui mettent en relief la multidimensionnalité qui doit caractériser le développement. C'est dans la foulée de cet enrichissement conceptuel que le paradigme de développement humain, que nous appelons « paradigme humano-développementaliste », a commencé à se pointer dans des réflexions dédiées à la problématique du sous-développement. Etre développé cesse d'être le fait d'être économiquement bien portant, et devient le fait du concours optimal de tous les facteurs, secteurs et paramètres de la vie nationale. L'homme est placé au centre de toute politique de développement, sa santé, son accès aux services sociaux de base, sa liberté, son épanouissement prennent place dans la définition du concept. La variable économique, tout en demeurant incontournable, a fini d'être l'unique unité de mesure du développement d'un pays ou peuple. Cela se passe dans la période où en RDC, l'homme politique a déjà remplacé les colons et impose ou cherche à imposer sa domination, provoquant ainsi une grande désarticulation socioéconomique.

Initialement considéré très essentiellement comme facteur de développement en ce qu'il imagine, produit et gère les ingrédients d'une bonne économie, l'homme est en outre devenu cible première et ultime de tout développement. Tout se fait pour le bien-être de l'homme dans l'entièreté de son être, sans tout de même négliger la croissance économique. La reconsidération du concept a donné du baume au socialisme ou à la social-

démocratie, qui, parlant de l'Etat en tant qu'entité suprême de gestion de la nation et de son progrès, intègre la dimension accès aux services sociaux collectifs. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir l'histoire du modèle socialiste.

Sans mettre un terme à la création et multiplication des entités (usines, sociétés, entreprises...) aux comportements économiques, qui demeurent par ailleurs substantielles pour toute nation, les Etats se sont attelés à la création ou mise en place, à un rythme un peu plus intense, des services collectifs qui s'occupent de l'homme et indiquent, mieux qu'avant, la prise en compte de nouveaux éléments qui entrent dans la définition du concept développement, lequel n'arrête pas de susciter des cogitations sur l'échelle mondiale - A noter que l'Etat congolais n'a pu faire cela à cause de la corripunite qui régnait et continue de régner au sein de son système - .

En conséquence, dans tous les pays, les besoins socioéconomiques de l'homme font obligatoirement l'objet de satisfaction. Et, est développé, le pays qui sait les satisfaire pour la plus grande majorité de sa population. Mais cette satisfaction ne se fait pas n'importe comment ! Elle doit se faire, avons-nous constaté par la suite, en préservant le support et/ou des écosystèmes naturels qui devront aussi servir les générations futures. C'est sur cette base qu'est né le paradigme du développement durable.

Charriant les concepts comme éco-développement et alter-développement, le paradigme de la durabilité porte un regard sur la manière dont le système économique actuel exploite les biens naturels de l'humanité, puis invite à ne pas pré-effriter les capacités de les exploiter dans l'avenir. En clair, il postule qu'en courant vers la croissance économique et en posant des actions publiques de satisfaction des besoins sociaux, les Etats ne doivent pas dégrader l'environnement appelé à subsister pour les futurs terriens. L'homme, facteur de croissance économique à tout prix dans le paradigme économique-développementaliste puis cible première et ultime de tout progrès dans le paradigme humano-développementaliste, est invité à penser à l'homme du futur, proche ou lointain, par la préservation des ressources naturels. Le paradigme du développement durable est donc temporellement globalisant et prudent.

La grande mise en exergue du paradigme de la durabilité a rencontré une grande instabilité sociopolitique en RDC, laquelle instabilité se justifiait par le combat, pour les uns, de la conservation du pouvoir et, pour les autres, la conquête du pouvoir ; les deux camps faisant exister ou exacerbant des maux rétrogrades tels que, la corripunite, le tribalisme, la piètre mentalité collective... Cette réalité a perduré et se côtoie avec la guerre ou la sécurité endémique qui annihile tout effort de transformation durablement positive.

A y regarder de près, le concept développement connaît depuis sa mise en vedette un enrichissement continu à telle enseigne qu'être, demeurer et devenir développé exige un travail continu de multiplication des stratégies dans tous les domaines et dans tous les secteurs. On peut affirmer que la lutte contre le sous-développement<sup>24</sup> est menée continuellement et simultanément par toutes les nations du monde.

En RDC, bien que cette lutte soit visible à travers des politiques publiques et les coopérations entretenues, le sous-développement persiste depuis des décennies, depuis son accession à la souveraineté nationale et internationale. Au point suivant, nous développons les bribes de phrases glissées, ci-dessus, dans le présent, pour mettre la puce à l'oreille quand ce qui obstrue le chemin qui peut mener au développement de ce pays.

### III.2. Les sous-développeurs de la RDC

Voici ci-dessous ce qui infeste le processus de développement de la RDC et, de ce fait, maintient cette dernière sous-développée.

#### III.2.1. *La corripunite : fléau social omnipotent et omniprésent dans chaque pan de la société*

Les Institutions, l'Administration publique à tous les niveaux, national, provincial, urbain, communal ou de territoire et de quartier, et les administrations privées sont atteintes de ce virus destructeurs qui annihilent toutes les tentatives de développement de quelque nature que ce soit. La « corripunite » accompagne toutes les politiques publiques en laissant voir ses symptômes à travers les préposés de l'Etat et les privés. La société congolaise est, dans sa globalité pour ainsi dire, tordue en ce qui concerne la gouvernance. Il est renversant qu'en 2006, l'Observatoire du Code de l'Ethique Professionnelle (OCEP) ait renseigné que l'espace présidentiel y était le plus corrompu<sup>25</sup>.

La « corripunite » consacre la pauvreté ou la misère des sans-emplois du fait de l'inexistence des subventions en leur faveur et des services à même d'absorber le chômage car les fonds pouvant assurer cela sont en permanence cannibalisés. Elle consacre également la précarité ou la pauvreté des salariés (travailleurs ou employés). En effet, s'agissant de ceux-ci, la corripunite influe négativement sur la gestion des finances publiques, situation à la base de non-paiement ou de retard de paiement et/ou l'indécence des salaires dans plusieurs entités. En cela, elle s'y manifeste par l'existence des cartels intra-organisationnels qui s'accaparent des recettes, déjà amenuisées du fait des

<sup>24</sup> Parler du développement sous-entend en établir la corrélation avec le sous-développement.

<sup>25</sup> KODI, M., « La communauté internationale face à la pratique de la corruption en en République Démocratique du Congo », in *Les institutions financières internationales et la pratique de la corruption en République Démocratique du Congo*, Ed. CEPAS, Kinshasa, 2008, p. 81.

effets du même virus sur le circuit qui mène ces recettes à ces entités. Ces cartels sont généralement faits des hauts responsables, avec leurs collaborateurs immédiats, et des commis des départements en charge du Budget et des finances. Le pire est que cet état des choses ne relève forcément pas d'une conception ou d'actions des acteurs ponctuels, mais plutôt de l'existence des normes préexistantes que la « corripunite » avait inspirées à un certain moment de vie de ces entités. Dans pareil cas, infectés par le même virus, ces acteurs maintiennent, voire amplifient ces normes. En considérant les institutions du pays, cette réalité s'y constate dans les avantages et rémunérations exorbitants de leurs animateurs et membres.

La pauvreté financière de la majorité des congolais est tout aussi portée par cette privatisation systématique des finances publiques née du souci de la pérennisation des normes de gestion symptomatique de la « corripunite ». Quand ces normes mutent, les nouveaux instruments de gestion orthodoxe ne sont pas véritablement actionnés.

La « corripunite » sévit dans chaque km<sup>2</sup> habité, dans des routes (terrestres, fluviales, lacustres, aériennes), dans différentes frontières, dans des cours et tribunaux, établissements éducatifs, dans des hôpitaux, dans des bureaux des services publics et privés, dans les milieux sportifs et culturels, bref elle est ambiante, l'on dirait métaphoriquement qu'elle cohabite avec l'air que respire le Congolais et infecte sa personnalité. Elle est contagieuse autant que l'est la peur de la dénoncer sous certains contextes. Elle dote l'infecté des stratégies géniales de contournement de semblants instruments de contrôle. Elle est d'une puissance telle que même la désormais puissante Inspection Générale des Finances y est parfois butée à des résistances soit immédiates, soit médiates. On donne pour preuve de cette allégation, le dysfonctionnement de la justice dans des cas de détournements avérés, de mise en « liberté provisoire » définitive et de « condamnation définitive » provisoire, pour des cas d'inaction prolongée provoquant un tollé qui accouche, à travers cette justice, d'une action dont les effets ne durent que le temps du son de friction d'une allumette.

La « corripunite » a inspiré des techniques-tactique permettant aux infectés de vider ou de ronger en permanence toute caisse où sont logés les fonds destinés à la mise en œuvre des politiques de développement. Lesquelles techniques-tactiques consistent notamment à actionner, de l'environnement externe de telle ou telle structure, les opérations de profanation de ces fonds. Les dossiers trompeurs sont montés, parfois loin du cadre dans lequel se mène

une politique, et aboutissent par des détournements massifs – à travers par exemple des commissions ou rétro-commissions<sup>26</sup> –.

La « corrompunite » a tellement infectée la mentalité collective qu'elle l'a tordue à telle enseigne, le Congolais se convainc ou croit que mener une vie décente est l'apanage de ceux qui savent voler à l'Etat ce qui est destiné à l'intérêt général, et que le développement est impossible. A en croire certains enquêtés sélectionnés dans le cadre de cette étude, le bourreau du développement, allusion faite aux maux profonds qui infestent les comportements des acteurs censés être incubateurs ou ressorts du progrès, est invincible. La phrase récurrente « Congo ekobonga te »<sup>27</sup> est l'expression résumée de ce sombre désespoir.

Ce virus sociologique, qu'est la « corrompunite », étant incompatible à toute transformation positive profonde de la société, toutes les politiques publiques déployées ne sont que versement dans un tonneau de danaïde, car, à la lumière de ce qui est dit supra, il (ce virus) escorte bien le non-développement et le sécurise en rendant inefficaces les gouvernants et leurs actions et en tordant la mentalité collective qui pourtant devrait être le ferment du contrôle citoyen qui rappelle aux gestionnaires leur devoir de rechercher en permanence le bien-être collectif.

Ainsi, par la corrompunite, tout paradigme de développement est injoignable pour la RDC.

### *III.2.2. Insécurité ou guerre cyclique : acteurs internationaux au moulin et contre le développement de la RDC*

« Sans sécurité, il n'y a pas stabilité, sans stabilité, il n'y a pas investissement et sans investissement, il n'y a pas de développement ». Cette phrase de Tshisekedi Félix-Antoine résume le mieux la justification qui est la nôtre pour considérer la guerre, expression par excellence du défaut de sécurité et du règne de l'insécurité, comme étant un facteur sous-développeur. Dommage que les congolais soient, soit eux-mêmes aussi semeurs d'insécurité ou de guerre, soit bras d'action de véritables concepteurs.

Le point suivant se penchant principalement sur les maux portés par les nationaux (notamment en matière de sécurité), ici nous nous appesantissons sur les acteurs internationaux.

En effet, depuis 1994, la République Démocratique du Congo subit son voisinage, précisément le Rwanda (accueil des réfugiés de ce pays, appuis

<sup>26</sup> MBWEMBWA, J.P., « La corruption dans les institutions politiques de la République Démocratique du Congo », in *Les institutions financières internationales et la pratique de la corruption en République Démocratique du Congo*, Ed. CEPAS, Kinshasa, 2008, p. 99.

<sup>27</sup> Cette phrase lingala signifie la RDC ne se redressera pas.

rwandais aux rebellions...). Si en cette année l'accueil des réfugiés, par exemple, s'inscrivait dans le cadre purement humanitaire de suite du génocide, en 1996, ce voisin s'est donné en base-arrière d'une rébellion (AFDL) qui avait fini par développer des tentacules, dont l'un existe actuellement sous la dénomination de M23. Comme sa première ancêtre AFDL, le M23, ainsi que l'atteste le Rapport du Groupe d'experts des NU du 20 juin 2023 sur la RDC, est soutenu par le Rwanda en hommes et en logistiques. Ses éléments violent, pillent, massacrent, causent le déplacement des populations et accaparent des richesses du sol et du sous-sol de la Province du Nord-Kivu.

Ces actes blessent la paix, qui est l'ingrédient par excellence des politiques de quête d'émergence ou de développement, et font reculer ou, au bas mot, patauger le pays qui depuis des décennies est dans l'exorcisme de la pauvreté. L'activisme du M23 ne permet notamment pas l'entreprise des activités rémunératrices dans des localités, du Nord-Kivu, frontalières au Rwanda, car l'insécurité y bat son plein. A cet égard, le M23, bras d'action de l'Etat rwandais en RDC, agit contre le bonheur de la nation congolaise.

Les échecs enregistrés dans le cadre des tentatives de résolution de cette enracinée crise, alors que les acteurs majeurs s'y sont mis, traduisent en fait la stratégie de ces derniers de laisser cours, voire d'entretenir ladite crise. A savoir que la France, les Etats-Unis d'Amérique, les Nations unies donnent à comprendre, malgré leurs discours « de condamnation », qu'ils caressent le régime rwandais, fossoyeur de la paix des congolais, dans le sens du poil : l'Etat rwandais n'est pas sanctionné, comme c'est le cas avec la Russie ; le président rwandais reçoit les honneurs partout en occident, l'on désigne reconnaît que les troupes rwandaises sont sur le sol congolais, mais l'on refuse de parler d'une agression. Onana Charles<sup>28</sup> n'aurait-il pas totalement raison ?

Outre la problématique du M23, qui a surgi en 2013 et ressurgi en 2022, l'insécurité qui écume l'Est de la RDC, a pour auteure originelle officielle et officieuse, et cela n'est qu'un secret de polichinelle, la communauté internationale. Non, parlons juste : les membres du Conseil de Sécurité de l'ONU, précisément les occidentaux : la France, les USA et la Grande Bretagne, qui aujourd'hui font du nain physico-géographique Rwanda, un artificiel géant stratégique pour son voisinage géographique avec la naturellement géant géostratégique RDC. Les accointances rwandaise avec ces acteurs empêchent Kinshasa de mieux mener son processus de développement tant économique, humain et durable, car refusant à l'Etat le plein accès à ses ressources génératrices des moyens qui permettent de se doter d'infrastructures socioéconomiques, panacée du mieux-être général.

---

<sup>28</sup> ONANA, C., *Holocauste au Congo. L'omerta de la communauté internationale*, Paris, L'Artilleur, 2023.

### ***III.2.3. L'homme politique congolais : l'homme-orchestre des maux hyp-nivelant***

Dès les années 1950-1960, l'époque du paradigme économique-développementaliste, l'homme politique a commencé avec le tribalisme en créant des associations, qui par la suite deviendront des partis politiques à caractère bien entendu tribal, reléguant l'imaginaire collectif dans des considérations infranationales et de désunion voilée. Ce qui au fil du temps a tordu la mentalité et rendu le Congolais incapable d'accepter voir sanctionné l'homme politique de sa tribu. Ce dernier remuant à souhait la fibre tribale et téléguidant des déclarations telles que : « nous ressortissants de telle tribu... », « le fils de telle province est persécuté, humilié »...

L'homme politique, conduit par l'avidité de remplacer le dominateur colon ou de contrôler l'appareil de l'Etat, alors que le pays se trouvait à un niveau d'évolution socioéconomique comparable à celui d'autres pays aujourd'hui développés, a sapé l'élan économique global en déstabilisant les institutions causant des mutineries et désordres sociaux généralisés suivis de la première vague, quoiqu'un peu timide, de désinvestissement économique et de fuite des capitaux. En ce moment, la mentalité collective déjà tordue caractérisée par une soumission avilissante née du colonialisme, ne pouvait pas inspirer la prise en charge souveraine reconnue à tout peuple. Cette charge sera laissée à l'armée<sup>29</sup> « politique » qui, face à cette mentalité, arrachera la souveraineté de ce peuple pendant très longtemps.

L'homme politique, produit de cette armée, ayant la paternité de l'instabilité post-coloniale, pose des actes, politiquement et économiquement, rétrogrades, mais salués par un peuple victime de la mentalité pré-qualifiée doublée de la torpeur, va, outre tordre également à sa manière cette mentalité, aller jusqu'à plonger le processus de développement dans un trou noir et profond en appliquant la politique dite de zaïrianisation et ce, en ne prêtant aucune attention au paradigme de développement humain qui naissait.

La zaïrianisation, tout en consacrant un désinvestissement massif et un transfert des biens socioéconomiques d'intérêt collectif vers les intérêts des oligarques, est le déclenchement du processus de non-développement escorté notamment par la « corripunite » qui prenait naissance à cette occasion. Dommage, au moment de ce fait, et bien d'autres ayant en commun, la consolidation du pouvoir personnalisé et le renforcement de l'escorte du non-développement, la mentalité, qui cessait d'être celle de la soumission avilissante, devenait celle de l'exaltation ou de la louange extrême de l'homme

---

<sup>29</sup> LOBHO, J-P., *Le Congo à l'épreuve de la démocratie : Essai d'histoire politique*, PUK, Kinshasa, 2006, p. 186.

politique, pourtant bourreau du bonheur collectif et géniteur de cette mentalité silencieusement imposée.

Dans son souci, légitime, de mettre fin à la dangereuse descente aux enfers du pays, quoiqu'aidé par un grand soutien populaire dans une lutte non armée secouant les choses lors de la Conférence Nationale Souveraine dans le cadre d'une opposition non armée, l'homme politique a préféré s'associer à des Etats voisins pour, dit-il, arrêter la dégringolade. Seulement, c'est à ce net moment qu'il inaugure la spirale d'une insécurité complexe, beaucoup plus ressentie dans la partie Est, du fait entre autres de ces Etats qui avaient pu gérer même les forces armées congolaises. Le désinvestissement et le non-investissement socioéconomique et la difficulté ou l'incapacité de capitaliser véritablement les richesses naturelles gisant dans cette partie du territoire national sont depuis lors dans une proportion suffisante pour empêcher l'émergence. Le souverain primaire, aveuglée par sa mentalité tordue combinée à la distraction tentaculaire indirectement livrée par l'homme politique, avait laissé celui-ci lui apporter la malédiction de l'insécurité.

En pleine promotion du paradigme de développement durable, après des événements malheureux et tragiques, frisant l'éclatement du pays, il offre une transition à cinq têtes, dont certaines responsables du quasi-émiettement du pays, avant de faire semblant de remettre la souveraineté au peuple, qui s'était fatigué de louange extrême, à travers des élections pluralistes, vulgarisées entre autres par la distraction tentaculaire laquelle vient également à sa rescousse pour diluer la rigueur populaire sur certaines questions essentielles concernant le bonheur collectif.

Il pratique la zaïrianisation voilée par une constitution et des Lois minées par la « corripunite », acceptées par un peuple dont il tord davantage la mentalité. Le peu des ressources que l'insécurité n'atteint pas, sert sa poche. Il devient plus riche que l'Etat, de loin plus indispensables que les opérateurs économiques, avec capacité de tétaniser tous les secteurs de la vie nationale par ses capacités matérielles. Dans l'entre temps, une frange de la population manipulée le préfère à l'Etat en refusant le contrôle de ce dernier sur lui. Bref, il entretient le non-développement. Il l'escorte, refusant que la situation ne change, sinon c'est le risque de devenir ordinaire. Pour cette fin, du pourvoir qu'il a ou de l'opposition où il est parfois forcé d'être, il recourt au tribalisme – crée des caucus à essence purement tribale – tout en en accusant autrui, manipule les masses populaires en tribalisant directement ou indirectement tout fait social ou politique, sachant qu'il leur a déjà tordue la mentalité. Dans le même ordre, il se bat contre des politiques publiques salutaires.

De manière directe ou indirecte, il entrave les opportunités de développement et favorise ainsi le non-développement, en favorisant la « corripunite », la mentalité collective tordue, le tribalisme et la distraction tentaculaire, dont il est responsable de la persistance. Dans cette optique, il a à son service « l'homme de Dieu »...

## CONCLUSION

Le concept développement connaît des mutations sémantiques continues et ce, depuis sa mise en vedette juste après en 1949. Il a eu un sens purement économique donnant lieu au paradigme économique qui a à son centre la problématique du Produit Intérieur Brut et de la croissance économique, puis un sens humain, que nous désignons par l'expression paradigme humano-développementaliste, sous lequel l'homme dans ses besoins est l'ultime destinataire de tout progrès et, enfin, suivant ce qui est dit dans présent réflexion, un durable où l'homme prend soin de garantir de léguer aux futurs terriens un environnement qui leur permettent de satisfaire, eux aussi, leur besoins.

Toute cette évolution conceptuelle a rencontré en RDC des faits rétrogrades : la corripunite qui se trouve et domine toute la société à telle enseigne qu'elle vue comme panacée du mieux-être et de la réussite au sein des institutions, des établissements éducatifs, dans des rues, ports, à bord des moyens de transport... ; la guerre ou insécurité causée et entretenue, malignement, par des acteurs internationaux, parfois avec l'aide des congolais.

Il faut, et surtout, relever que les différents paradigmes de développement rencontrent l'homme politique. Ce dernier est en fait l'homme-orchestre de quasiment tous les maux rétrogrades qui tétanisent le processus de développement. Il contribue, dans son souci de parvenir au pouvoir, à provoquer l'insécurité ou la guerre ; il pratique et fait se développer la corripunite et tribalisme ; il entretient la piètre mentalité collective afin de préserver ses intérêts égoïstes...

De ce qui précède, il serait pertinent de dire que la société congolaise requiert une thérapie. Ainsi, pensons-nous que cette thérapie doit se faire au niveau de l'Etat. Voilà pourquoi, nous prôtons dans nos recherches la théorie de la thérapie à l'Etat.

Disons pour chuter que par cette théorie nous essayons de construire des pistes, ou mieux des réponses à la problématique du développement ou du sous-développement à travers la guérison des maux qui mettent à genou les dirigeants ou populations en les rendant rétrogrades, à telle enseigne qu'ils émasculent les Etats. La thérapie que nous mettons en branle passe d'abord par la transformation de l'homme avant d'atteindre plus ou moins automatiquement les différents pans de l'Etat. Elle consiste à l'identification des défis qui résume la situation de la maladie dont souffre l'Etat et des cures à adopter pour le guérir et ce, à travers les hommes.

## BIBLIOGRAPHIE

- BADIE Bertrand, *Le développement politique*, Paris, Economica, 1994.
- Banque Centrale du Congo, Rapport du mois d'avril 2023.
- BOLA, F., *Mondialisation et bonne gouvernance en Afrique subsaharienne. La stratégie de la résistance lucide pour sortir de la dépendance internationale*, disponible sur [www.editions-harmattan.fr](http://www.editions-harmattan.fr), consulté le 02 mai 2014.
- CABANES Bruno (dir.), *Une histoire de la guerre : du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018.
- CHALMIN Stéphane (dir.), *Gagner une guerre aujourd'hui ?*, Paris, Economica, 2013.
- CORNU, G., *Vocabulaire juridique*, PUF, Paris, 2010.
- ENDUNDO José, « Potentialités et enjeux de développement dans le secteur forêt-environnement », in *Université du Parti Radical*, 2008.
- KODI, M., « La communauté internationale face à la pratique de la corruption en République Démocratique du Congo », in *Les institutions financières internationales et la pratique de la corruption en République Démocratique du Congo*, Ed. CEPAS, Kinshasa, 2008.
- LOBHO, J-P., *Le Congo à l'épreuve de la démocratie : Essai d'histoire politique*, PUK, Kinshasa, 2006.
- LOTOY Jean Pierre, *Partenariat entre les multinationales et l'Etat. L'exemple de la RD Congo*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- Mahaniah KIMPIANGA, *La problématique du développement*, Kinshasa, Presse de l'Université Libre de Luozi, 2007.
- MBWEMBWA, J.P., « La corruption dans les institutions politiques de la république Démocratique du Congo » in *les institutions financières internationales et la pratique de la corruption en République Démocratique du Congo*, Ed. CEPAS, Kinshasa, 2008.
- MUSAO Célestin, *Abécédaire de l'état de la nation 50 ans après. Diagnostic multisectoriel, vision et stratégies du développement durable en RDC*, Kinshasa, Médiaspaul, 2010.
- ONANA, C., *Holocauste au Congo. L'omerta de la communauté internationale*, Paris, L'Artilleur, 2023.
- PENOUIL, M., *Economie du développement*, Paris, Dalloz, 1972.
- PERROUX François, *L'économie du XX<sup>e</sup> siècle*, Presses Universitaires de France, Grenoble, 1961.
- Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2001.
- RIGOTARD, J., *L'incertitude, bataille du développement*, Privât, Paris, 1967.
- SOEDE, N.Y., « La bonne gouvernance, gage pour le développement et la paix en Afrique », in *Eglise et promotion de la paix en Afrique*, Université Catholique du Congo, Kinshasa, 2014.
- TOUSSAINT, E., *Banque mondiale, le coup d'Etat permanent. L'agenda caché du consensus de Washington*, Syllepse, Paris, 2006.
- TRUMAN, H., *Discours inaugural*, prononcé le 20 janvier 1949.